

R.1. Le 05/05/2018

Je soussignée, Odette PERILLAT-SOTEUX née CHEVRIER, suis propriétaire de la parcelle A603 sur le hameau de Beaugregard. Sur cette parcelle, s'écoulent sans maîtrise les eaux pluviales et de ruissellement du hameau. Ce qui a dégradé considérablement mon terrain. En 2014, une étude hydraulique (Cabinet hydrologues Argonnay) avait été initiée par l'ancienne municipalité, elle doit être disponible en mairie. Dès leur élection, Messieurs Fournier Christophe et Collini Gilbert ont constaté ce fait, mais à ce jour, aucune pente n'a été donnée à ce dossier.

Poulat

R.2. Le 11.05.18

M. et Mme Poulat demandent à ce que le réseau EU à créer (pointillés bleus clairs sur le schéma directeur d'assainissement) soit en totalité à la charge de la commune ou collectivité territoriale.

Poulat